



Chorale CHŒUR DE LA SOURCE

Siège social : Mairie de Tupin et Semons

5 rue de la Mairie

69420 Tupin et Semons

ASSOCIATION : déclaration préfecture n° W691087628

N° SIRET 813 668 092 00014

Assemblée Générale 11 octobre 2021

Le 11 octobre 2021 la Chorale Chœur de la Source s'est réunie en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation envoyée le 19 septembre 2021 par voie dématérialisée.

Présents (22): Marie Barillot, Joël Bouyon, Annick Cellard, Evelyne Chassaing, Nanou Corompt, Raymonde Crevier, Nicole Degache, Serge Devita, Marie Christine François, Annie Gallet, André Guevara, Jean-Claude Gonin, Christine Laramas, Véronique Larose, José Martins, Martine Martins, Chantal Miguel, Aude Montagnier, Chantal Patard, Sylvie Prunt, Jean-Claude Sportes, Isabelle Thomazeau.

Excusées (2) : Martine Besson et Lounnie Robert.

L'assemblée générale, réunissant au moins la moitié de ses membres actifs (22/24) est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- *Rapport moral et d'activité.*
- *Rapport financier.*
- *Approbation des rapports.*
- *Election des membres du conseil d'administration.*
- *Projets.*
- *Questions diverses.*

La séance est ouverte à 20h40 et présidée par Chantal Miguel, ès-qualité de présidente.

Avant de commencer le développement de notre AG souhaitons la bienvenue à

- *Marie Barillot, Sylvie Prunt, Lounnie Robert et André Guevara,*

et merci à

- Claudine Barrios-Lacoma, Monique Degache et Dominique Farre qui nous quittent.

Rapport moral et d'activité : (projection diaporama)

- Le lundi 7 septembre 2020 reprise des répétitions.
- Le lundi 5 octobre 2020 AG et élection du bureau.
- Le lundi 19 octobre nous étions 14 en répétition et dans la foulée nous décidons de les arrêter jusqu'à nouvel ordre, la troisième vague du coronavirus frappait à la porte.
- De mi octobre 2020 à fin mai 2021 les différentes manifestations prévues sont toutes annulées.
- Vendredi 11 juin 2021 : Quel plaisir de nous revoir !!

Après une énième interruption les membres de la chorale et leurs conjoints ont l'immense joie de se retrouver autour d'un casse croute sorti du sac, "en terrasse".

A cette occasion nous avons convié les "anciens choristes nouvellement retraités". Tous n'ont pu venir mais Yvonne les a dignement représentés.

Merci Denise.....

Monsieur le maire, Martin Daubrée, nous a fait l'honneur de sa visite et annoncé que nous devrions disposer de la Maison des Associations pour le concert de juin 2022 ?? Et permis de reprendre les répétitions avec toutes les précautions requises.

- Nous avons repris les répétitions du lundi 14 juin jusqu'au 5 juillet.

Merci à nos proches qui ont su, souvent, donner de leur temps et de l'énergie lors de l'organisation de nos manifestations.

- Approbation du rapport moral :
 - Contre : 0
 - Abstentions : 0
 - Pour : 22

Rapport financier :

Le bilan financier, que vous trouverez en annexe, est présenté et commenté par Joël Bouyon.

- *Approbation du rapport :*
 - *Contre : 0*
 - *Abstentions : 0*
 - *Pour : 22*

- *L'intervention de Joël confirme une situation saine et des finances à l'équilibre malgré toutes les péripéties vécues.*

- *Le montant des cotisations restera identique.*
 - *40 € pour un enfant*
 - *80 € pour un adulte*
 - *140 € pour un couple*

Election conseil d'administration:

Selon nos statuts le conseil d'administration doit être renouvelé par tiers chaque année et le comité de direction élu pour une année.

L'ordre de sortie du conseil actuel a été déterminé par tirage au sort, conformément aux statuts, lors de la réunion du bureau du 4 octobre 2021.

A ainsi été désigné : Joël Bouyon

Pour rappel, les membres sortants sont rééligibles.

A ce jour a fait acte de candidature

- *Joël Bouyon*

Ainsi que les membres de l'ancien comité de direction :

- *Chantal Miguel, Nicole Degache, Chantal Patard et José Martins.*

La présidente demande à l'assemblée si des choristes désirent se présenter !

Personne ne se signale.

Le conseil d'administration en prend acte et propose à l'assemblée de reconduire le comité de direction dans sa configuration actuelle, ce qui est voté à l'unanimité.

<i>Présidente</i>	<i>: Chantal Miguel</i>
<i>Vice présidente</i>	<i>: Nicole Degache</i>
<i>Secrétaire</i>	<i>: José Martins</i>
<i>Trésorier</i>	<i>: Joël Bouyon</i>

Responsable site/blog : Chantal Patard

Les bénéficiaires de la signature sur le compte bancaire du Crédit Mutuel demeurent inchangés, à savoir :

- *Chantal Miguel, la présidente ou*
- *Joël Bouyon, le trésorier.*

Projets pour la saison 2021/2022

Etaient prévus et tous annulés :

- *Le concert à la Résidence Bellefontaine à Péage de Roussillon.
Reste dans l'attente !*
- *Les deux stages, le samedi 21 et dimanche 22 novembre 2020.
Ils seront reconduits en début d'année 2022 à une date non encore définie
(probablement les 5 et 6 février 2022 ?).*
- *Le concert en l'église de Tupin et Semons le dimanche 13 décembre 2020.
Il est reconduit le samedi 20 novembre 2021 à 16h30 avec la participation de
la chorale de Reventin-Vaugris : "De Cœurs en Chœurs".
De plus ample renseignements vous seront donnés ultérieurement.*
- *Le concert à Échalas le vendredi 18 décembre 2020.
Il sera reconduit à une date non encore fixée. Annie nous tiendra informés de
l'avancement de sa requête.*
- *Les vœux du maire le vendredi 8 janvier 2021.
Ils seront reconduits le vendredi 7 janvier 2022.*
- *Invitation probable des "Semons Sauvages", association récente de Tupin et
Semons, en cours de saison.*
- *Notre concert, au village, le samedi 5 juin 2021.
Il aura lieu le samedi 11 juin 2022 en soirée, soit au village ou à la maison
des associations si les travaux sont achevés.*
- *D'autres manifestations auront probablement lieu, le bureau y travaille.*

Souhaitons que cette saison puisse aller à son terme!

Toutes ces prévisions en dépendent !

J.M 12/10/2021

Questions diverses:

- *Site de la chorale et page face book.*
 - *C'est toujours Chantal Patard qui gère notre site internet et notre page face book.*
Elle est notre interlocutrice auprès de Camille.
 - *Le mot de passe pour accéder à l' "Espace membres" (paroles des chansons, comptes rendus de réunion, enregistrements audio, calendrier de nos manifestations.....) va changer.*
Il vous sera communiqué dès qu'il sera programmé.
Pour accéder au site, rien de changé, c'est toujours
www.chorale-tupinsemons.fr
- *Horaire des répétitions*
 - *Avec l'arrivée de très jeunes choristes l'horaire des répétitions été avancé à 19h45 (19h45-21h30).Rdv à 19h30 à la salle des fêtes.*
- *Anniversaires*

Les célébrations des anniversaires des choristes se feront, pour celles et ceux :

 - *nés en juin, juillet, aout, septembre le 22 novembre 2021*
 - *nés en octobre, novembre et décembre le lundi 24 janvier 2022*
 - *nés en janvier, février et mars le lundi 4 avril 2022*
 - *nés en avril et mai le lundi 13 juin ou pour le repas de fin d'année 2022.*
- *Pour les nouveaux arrivés la tenue pour nos différentes interventions est :*
 - *Chemise ou chemisier blanc,*
 - *foulard, cravate ou tout autre accessoire bleu,*
 - *pantalon(ou jupe) et chaussures noires.*
- *Porte vues*
 - *Avec logo chorale en première page et feuille bleue (sans logo) en dernière page.*
- *Droit à l'image.*

- *Lors de nos soirées anniversaires, soirées festives, répétitions et concerts (parfois filmés), des photos sont prises et diffusées sur la presse locale, notre page face book et le site de la chorale.
Nous avons besoin de votre autorisation.*

▪ *Répétitions*

- *Le lundi 18 octobre : répétition normalement prévue (19h45-21h30).*
- *Le mardi 19 octobre : répétition (récupération du 27/09)
Horaire exceptionnel : 18h15-20h00.*
- *Le mardi 26 octobre : répétition exceptionnelle (récupération du 11/10)
Horaire exceptionnel : 18h15-20h00.
Nous vous rappelons que les répétitions ont lieu le lundi hors vacances scolaires et lundis fériés.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la présidente déclare la séance levée à 21h58.